

## Conseil communautaire du 30 juillet 2020

### DELIBERATION N° 2020-CC-5S-DAJA-28

#### PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS

L'An Deux Mille Vingt, le Jeudi 30 du mois de Juillet à dix heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Gosier, Salle des délibérations « Jacques Gillot » en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc – Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane – MM. PERIAN Jean-Luc - BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - PHOUDIAH Mélila - DAIJARDIN Mugette – M. PIERRE-JUSTIN Patrice – Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mmes CLARAC Elodie - FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia – M. GALVANI Lucien – Mmes GRANDISSON Mariane - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - KANCEL EPOUSE MURAT Marguerite Ephreme – M. KANCEL Jacques, Lucien – Mme LAPTES Sylvia – M. LUTIN David Laurent – Mmes MANDRET EPOUSE PASSAVE Mariette – PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick – Mme VIROLAN Jocelyne, Albert.

**EXCUSES** : MM. BEAUPERTHUY Emmerly (Procuration à CORNET Cédric) - FRAIR Jules Joël (Procuration à CLARAC Elodie) - HOTIN Michel Eloi (Procuration à MOLIA Wennie) – Mmes HUGUES Valérie (Procuration à BAPTISTE Francs) - PAULON Nina Valentine (Procuration à BACLET Guy Albert).

**ABSENTS** : MM. BARBIN Teddy Olivier - BERNIER Laurent - LATCHOUMANIN Eric.

Madame CLARAC Elodie a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

#### Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2121-33, L. 5211-1 et L. 5721-2 ;

**Vu** le Code des Transports et notamment l'article L.3111-5 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 19 février 2015 relative à l'adhésion de la Communauté d'Agglomération La Riviera du levant au Syndicat Mixte des Transports ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2015 relative au transfert de la compétence transport au Syndicat Mixte des transports du Petit-cul de Sac Marin ;

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte des transports du Petit-cul de Sac Marin ;

## Communauté d'agglomération La Riviera du Levant

**Considérant** le renouvellement de l'assemblée communautaire en date du 15 juillet 2020 ;

**Considérant** que, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation au scrutin secret mais à main levée ;

### **Sur le Rapport de Monsieur le Président,**

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'effectuer un vote à main levée. Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations ont pris effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT.

### **DELIBERE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : Décide de procéder** à la désignation des délégués titulaires et suppléants de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant au sein du Syndicat Mixte des Transports comme suit :


<b><u>TITULAIRES</u></b>	<b><u>SUPPLEANTS</u></b>
Cédric CORNET	Nanouchka LOUIS
Liliane MONTOUT	Jules FRAIR
Nadia CELINI	Marguerite KANCEL MURAT
Bernard PANCREL	Muguette DAIJARDIN
Christian BAPTISTE	Lucien GALVANI
Loïc TONTON	Emmery BEAUPERTHUY

**ARTICLE 2 : D'inviter** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,**

**Le Président**  
  
**Cédric CORNET**  
